



PRECISIONS JUGEMENT GR

Compte rendu du colloque de Juges BOURGES les 11/12/13 septembre 2009

Modifications de la brochure technique 2009 - 2010

- a) Errata page 15 :
Le nombre de GCO en Nationale B Cadette est 5 au lieu de 4.
En Nationale B : difficultés autorisées A, B, C, D, E et F quelle que soit la catégorie d'âge.
- b) Errata page 16 :
Pour les DC 2, la valeur A est de 5 points répartie de la façon suivante :
2 pts pour la musique, 1,5 pts pour corps-engin et 1,5 pts pour compo de base.
- c) Errata page 20 :
En DF 1 Senior, ce n'est pas engin libre mais 3 ballons/4 massues (le tableau synoptique page 2 est juste).

Précisions concernant la notation de la vie fédérale 2009 – 2010 :

Tous les programmes de la saison 2009 2010 seront notés sur le code 2009

- a) Page 16 : en DC 1 Senior, engins libres veut dire qu'on peut avoir un seul engin ou des engins mixtes.
- b) Pour la validation des échanges en DF : même exigence que pour les DC : valeur de l'échange de base est de 0,30 pt + bonification possible pour le sol, la distance et la diff.
- c) Pour toutes les individuelles Fédérales, Nationales B, les ensembles DC 1, DF 1 et DF 2, ne pas inscrire de total D1 sur la fiche ; les gymnastes ou les ensembles peuvent présenter un total supérieur à celui demandé, mais il ne leur sera validé que le total maximum indiqué dans la brochure.
- d) Pour toutes les gymnastes individuelles Critériums, Fédérales et Nationales B, il est possible de présenter plus de 4 GCNO, mais pas plus de 3 difficultés d'un GCNO en D1.
Exemple : en Fédérale Junior au ruban, une gymnaste peut faire : 5 pivots (minimum demandé en GCO) + 2 sauts, 1 souplesse et 2 équilibres, ou 5 pivots, 3 sauts et 2 souplesses.
- e) En Benjamine : la durée des musiques est de 1' à 1'30 quelle que soit la catégorie, y compris en critérium.
- f) Page 19 : pour le jury A des catégories DC 3 et DC 4 il faut lire 4 juges : A1 A2 A3 A4.